

mise en oeuvre », en mai, et un atelier sur les maladies infectieuses, à Lisbonne en octobre.

4. Orientations futures en matière de S-T à l'OCDE

À la réunion du Conseil ministériel de l'OCDE d'avril 2001, les ministres ont confirmé que les pays membres de l'Organisation sont actuellement engagés dans la transition la plus profonde qu'ils aient connue depuis des décennies, qui les conduit à un monde de plus en plus interdépendant et axé sur le savoir, et que les incidences des progrès rapides enregistrés sur le plan technologique présentent de nouvelles possibilités et de nouveaux défis pour tous les pays, pour toutes les régions et pour la société civile. Le développement durable est l'une des priorités dont ils sont convenus pour les prochaines années. Dans ce contexte, les pays membres de l'OCDE notent des preuves croissantes du rôle joué par l'innovation, la recherche, le savoir, les technologies de l'information et de la communication en tant que moteurs de la productivité, de l'emploi et de la croissance. Parallèlement, les ministres ont convenu que la biotechnologie revêt une importance grandissante dans nos sociétés en ceci qu'elle est lourde de conséquences pour la santé humaine, les soins de santé, la production agro-alimentaire et le développement durable. L'OCDE s'efforce de contribuer au renforcement de l'entente et de la coopération internationales en gérant les avantages et les risques et en aidant à promouvoir la confiance du public par le biais notamment de politiques plus transparentes.

Plus précisément, l'OCDE cherchera à éclairer le débat politique sur la conception, l'application et l'évaluation de la politique des S-T, en tenant compte du fait que les perceptions du public jouent maintenant un rôle essentiel dans l'application fructueuse des découvertes technologiques et scientifiques récentes. Cela suppose le maintien et l'adaptation de sa base de données et l'utilisation des statistiques afin de repérer les atouts et les faiblesses des politiques en matière de S-T des pays membres et de fournir des indications pour les améliorations. En 2002, l'innovation, la R-D et la recherche de nouveaux partenariats et de nouvelles synergies auront droit à une attention particulière et feront notamment l'objet d'un dialogue approfondi avec la société civile. Ceci coïncide avec la Stratégie d'innovation du Canada; investir dans les gens, les connaissances et les possibilités.

6. Le délégué du Canada pour la science et la technologie auprès de l'OCDE

Isabelle Roy

Délégation permanente du Canada auprès de l'OCDE

15 bis, rue de Franqueville

75116 Paris (France)

Tél. : (01) 44 43 20 10

Télec. : (01) 44 43 20 99

Courriel : isabelle.roy@dfait-maeci.gc.ca

M^{me} Roy suit de près les questions de S-T qui intéressent le Canada à l'OCDE (ainsi que d'autres secteurs). Elle veille à ce que les intérêts du Canada soient bien défendus et que les positions du Canada dans les différents organes subsidiaires soient cohérentes et conformes à ses approches générales au sein de l'Organisation. Elle prête assistance aux représentants du Canada, veille à ce que les rapports des réunions de l'OCDE soient communiqués aux ministères concernés, et assure la liaison entre le gouvernement du Canada, le Secrétariat et